

**PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE ST-NARCISSE
MRC DES CHENAUX, COMTÉ DE CHAMPLAIN**

**SÉANCE ORDINAIRE
3 août 2015**

À une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité, tenue au lieu habituel des séances, le lundi 3 août 2015 à 19h30, sont présents, mesdames les conseillères Nathalie Jacob, Mireille Paquin et Linda MacCulloch et messieurs les conseillers René Pinard, Denis Chartier et Gilles Gauthier tous formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Veillette maire.

Monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, est aussi présent.

Monsieur Guy Veillette, maire, ouvre la séance à 19h30 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes et fait la lecture d'un petit texte de réflexion.

(ADOPTION)

2015-08-01

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur René Pinard,
Appuyé par madame Nathalie Jacob
Et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et rédigé ;

QUE cet ordre du jour soit annexé à la page 1950 du présent procès-verbal pour faire partie de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité.

2015-08-02

Dispense de la lecture du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2015

Il est proposé par madame Mireille Paquin,
Appuyé par madame Linda MacCulloch
Et résolu :

QUE le directeur général est dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du 6 juillet 2015, ce dernier ayant été transmis par courrier électronique le 27 juillet 2015 et déposé dans un dossier électronique partagé aux membres du Conseil.

Adoptée à l'unanimité.

2015-08-03

Adoption du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2015

Il est proposé par madame Mireille Paquin
Appuyé par madame Linda MacCulloch
Et résolu :

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 6 juillet 2015 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

CORRESPONDANCE

- De madame Tina Durand, secrétaire exécutive de monsieur Konrad Sioui, Grand Chef, nous demandant une résolution d'appui à la nation Huronne-Wendat concernant la protection du Nionwentsïo.
- De monsieur Alain Bédard, ingénieur et directeur adjoint de la compagnie AVIZO experts-conseils, nous informe de leur expertise en eau parasitaire.
- De madame Hélène Arseneau du Réseau Biblio, qui nous a transmis notre rapport annuel 2014-2015 de notre bibliothèque.
- De madame Guylène Arsenault, adjointe à la direction politique, recherche et développement de la FQM, qui accuse réception à notre résolution d'appui au Grand Rendez-vous des régions.
- De monsieur Marc L. Fortin, distributeur franchisé eau de source Amaro, nous informant qu'ils peuvent livrer de l'eau en tout temps en cas de situation d'urgence.
- De monsieur Martin Frégeau, Chef d'équipe du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles nous informant qu'il existe de l'aide financière pour passer du mazout à l'électricité.

(DE MONSIEUR)

- De monsieur Sylvain Boucher, sous-ministre, nous transmettant le rapport du coroner suite au décès d'un conducteur d'un véhicule tout-terrain qui a heurté un câble d'acier restreignant l'accès à un terrain privé. Il nous informe que les municipalités locales peuvent prohiber l'installation de tels câbles ou en régir l'installation.

INFORMATION SUR LES DOSSIERS EN COURS

Maintenance de l'ascenseur au centre communautaire

La compagnie Adaptation 04, nous informe que la garantie de main d'œuvre de notre élévateur s'est terminée le 16 juillet dernier, mais que les pièces ont une garantie limitée de 3 ans. Les taux horaires pour un appel de service sont de 100\$/heure les jours de semaine et de 150\$/heure le soir et la fin de semaine, en plus des frais de transport à 0,90\$/kilomètre.

Subvention-Aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2014-2015

Le 16 juillet dernier, suite à la recommandation de notre député, monsieur Pierre-Michel Auger, monsieur Robert Poëti, ministre des Transports, nous a informé qu'il nous accordait une aide financière de 15 000\$ pour des travaux de remplacement de ponceaux et de pavage dans le rang des Chutes Nord, rang Saint-Pierre et route du Moulin. Les travaux autorisés devront être terminés au plus tard le 12 février 2016.

Projet de recyclage agricole de matières résiduelles fertilisantes (MRF)

Madame Mélanie Pharend, agronome de la compagnie VIRIDIS environnement, nous informe qu'ils sont dans l'attente d'une autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDELCC), concernant deux projets de recyclage agricole MRF, soient pour la ferme Norlou inc. et pour la ferme Joviane inc., dont l'épandage est prévu à l'automne 2015.

Rapport de la maison des jeunes, saison 2014-2015, réalisé par Madame Jennifer Imhof

Madame Jennifer Imhof a déposé aux membres du conseil le rapport de la maison des jeunes pour la saison 2014-2015. Le total de journée d'ouverture est similaire à l'an dernier et le taux de participation est similaire aux années précédentes. Madame Jennifer Imhof affirme avoir eu une excellente équipe cette année. À la fin de la saison, un montant de 1 096,65\$ a été déposé dans le compte du comité des loisirs comparativement à 1 522,65\$ l'an dernier. Aussi, pour la saison 2015-2016 il faudrait faire réparer la table de hockey sur air et faire réparer la grande table de billard. De plus, madame Imhof, désire conserver son poste de responsable de la Maison des jeunes pour une cinquième année consécutive.

Formulaire à l'usage de l'eau potable

Le 3 août 2015, monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, a transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), le rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2014.

RAPPORT D'ACTIVITÉS PAR LES ÉLUS

Depuis la séance régulière du 6 juillet dernier, les élus municipaux ont eu à participer à certaines activités, réunions ou comités. Chacun des élus dresse le bilan de leur participation au cours du dernier mois.

(PRISE)

PRISE EN COMMUNICATION DES COMPTES

Monsieur Guy Veillette, maire, demande à l'assemblée de prendre connaissance de la liste des comptes à payer et des comptes payés, laquelle liste est disponible à l'entrée de la salle du Conseil.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES COMPTES PRÉSENTÉS

- Monsieur Émilien Rousseau demande au conseil, pourquoi que les travaux du rang Saint-Félix sont effectués par la municipalité, alors que certains contrats ont été octroyés au printemps? Monsieur Guy Veillette, maire, lui explique que les contrats octroyés étaient pour la fourniture de différents matériels et non pour la réalisation des travaux.

2015-08-04 **Adoption des comptes**

Il est proposé par monsieur Denis Chartier,
Appuyé par monsieur Gilles Gauthier
Et résolu :

QUE les comptes soient adoptés tels que présentés sur les listes annexées à la fin du ou des procès-verbaux du mois d'août 2015 et le paiement en est autorisé.

Adoptée à l'unanimité.

2015-08-05 **Autorisation du paiement en allocations à Madame Louise Lafontaine**

ATTENDU que conformément au cahier des prévisions budgétaires, la municipalité verse annuellement une allocation de dépenses à madame Louise Lafontaine, responsable de la bibliothèque;

ATTENDU la demande de madame Louise Lafontaine afin que la municipalité lui verse un montant de 1 500\$, montant qui lui a été versé et qui sera déduit de son allocation totale de 3 000\$ pour l'année 2015;

À CES CAUSES, il est proposé par madame Linda MacCulloch,
Appuyé par monsieur René Pinard
Et résolu :

QUE le Conseil homologue le paiement et le versement de 1 500\$ à madame Louise Lafontaine, responsable de la bibliothèque en allocation de dépenses.

Adoptée à l'unanimité.

2015-08-06 **Commandite de la municipalité au Gala reconnaissance-Gala Artisan**

ATTENDU que la Communauté entrepreneuriale participera en tant que partenaire au Gala reconnaissance-Gala Artisan le 13 novembre prochain;

ATTENDU que pour la tenue de cet événement, la Communauté entrepreneuriale des Chenaux nous sollicite pour une commandite de partenariat;

ATTENDU que plusieurs entreprises de la MRC des Chenaux et de Saint-Narcisse seront mises nomination;

(ATTENDU)

ATTENDU que le Gala aura lieu au centre communautaire Henri Saint-Arnaud de Saint-Narcisse;

À CES CAUSES, il est proposé par madame Linda MacCulloch,
Appuyé par madame Mireille Paquin
Et résolu :

QUE le Conseil acquiesce à la demande de partenariat dans la catégorie « mention » qui a une valeur de 499\$ en biens et services. La municipalité offrira gratuitement le centre communautaire, le système de son et les nappes de tables pour la tenue de cette soirée.

Adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

- Monsieur René Pinard, conseiller, informe à l'assemblée qu'il y aura relocalisation de la compagnie Unicoop inc. sur le terrain situé face à la Pizzeria 67.

2015-08-07

Clôture de l'assemblée

ATTENDU que l'ordre du jour est épuisé ;

À CES CAUSES, Il est proposé par madame Mireille Paquin,
Appuyé par monsieur Denis Chartier
Et résolu :

La clôture de l'assemblée à 20h02.

Adoptée à l'unanimité.

M. Guy Veillette, maire

M. Stéphane Bourassa,
Directeur général